



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accès des locaux, transports et services

Question écrite n° 84913

Texte de la question

Mme Pascale Crozon appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le texte de l'arrêté du 8 décembre 2014 concernant les problèmes d'accessibilité pour les personnes handicapées. En effet dans plusieurs articles il est fait référence à des « normes NF », ces normes sont des produits commerciaux qui ne sont pas à la libre disposition des citoyens. Il est donc impossible pour ces derniers de connaître la portée de ces textes. Elle lui demande quelles mesures seront prises pour permettre la totale lisibilité de cet arrêté.

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Crozon](#)

Circonscription : Rhône (6^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84913

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2015](#), page 5314

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)